Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260521-2026_060-DE

commune de Billé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 21 MAI 2026

Date d'envoi de la convocation : 07 mai 2026

Date d'affichage du PV : 29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15
Présents : 13
Représentés : 0
Votants : 13

EXPRESSION DES VOTES

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-et-un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de **BILLÉ** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Daniel BALLUAIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel BALLUAIS, Maire, M. Sylvain BONNE, Mme Gwennolé BORDIER, M. Christophe GILLES, M. Thierry GODARD, Mme Colette JUGUET, Mme Maryse FORTIN, M. Arnaud OLLIVIER, Mme Alexandra ORY, Mme Monivahn RATINOM, M. Manuel RIBEIRO, M. Jean-Marie VACHER, Mme Anne VICENZOTTI.

Étaient absents : M. Jean BOUËSSEL DU BOURG, Mme Patricia HOTCHKISS.

Secrétaire de séance : M. Manuel RIBEIRO

DÉLIBÉRATION 2026-060 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

[ANNULE ET REMPLACE 2026-034]

Monsieur Le Maire expose :

Les commissions municipales sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas. Ses commissions sont composées uniquement de membres élus du conseil municipal. Le maire est Président de droit de chacune d'elles.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal composent les commissions communales de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260521-2026_060-DE

COMMISSION VOIRIE – AMENAGEMENT URBAIN – URBANISME
Christophe GILLES
Jean-Marie VACHER
Manuel RIBEIRO
Sylvain BONNE

COMMISSION COMMUNICATION - BULLETIN MUNICIPAL
Colette JUGUET
Alexandra ORY
Anne VICENZOTTI
Thierry GODARD

COMMISSION COMMUNICATION – SITE INTERNET ET APPLICATION MOBILE
Colette JUGUET
Anne VICENZOTTI
Thierry GODARD

COMMISSION JEUNESSE ET PETITE ENFANCE
Colette JUGUET
Monivahn RATINOM
Gwennolé BORDIER
Arnaud OLLIVIER

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES
Thierry GODARD
Particia HOTCHKISS

COMMISSION BATIMENTS MUNICIPAUX
Thierry GODARD
Manuel RIBEIRO
Maryse FORTIN
Patricia HOTCHKISS
Christophe GILLES
Jean-Marie VACHER
Colette JUGUET

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213500259-20260521-2026_060-DE

Extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication.

Daniel BALLUAIS,
Le Maire.

Manuel RIBEIRO
Secrétaire de séance

MAIRIE DE BILLE
35

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.